



AMBASSADE DE FRANCE EN ALGERIE

Alger, le 05 juin 2018

ATTESTATION DE BONNE EXECUTION

L'Ambassade de France en Algérie, atteste que l'entreprise Amar KOUADRI-HENNI, a réalisé pour son compte en 2017, des travaux de restauration des façades de la chancellerie. La réalisation de ces prestations a donné entière satisfaction.

En foi de quoi, nous lui délivrons cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.




Sébastien CLAMARON
Responsable
de l'Antenne Immobilière